

**DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
REDUCTION DES DROITS POUR FRATRIE ***

N° étudiant :

Nom de l'étudiant(e) :

Prénom de l'étudiant(e) :

Je certifie sur l'honneur avoir un frère ou une sœur inscrit dans l'enseignement supérieur au titre de l'année universitaire 2026-2027.

Son inscription administrative pour l'année universitaire 2026-2027 étant en cours, je ne peux fournir son certificat de scolarité au moment de ma propre inscription administrative.

Afin de régulariser ma situation, je m'engage **avant le 16 octobre 2026** à :

- envoyer le certificat de scolarité 2025-2026 de mon frère ou de ma sœur inscrit dans l'enseignement supérieur (scolarite@dauphine.psl.eu)

OU

- régler le complément des droits de scolarité dus au titre de mon inscription pour l'année 2026-2027

Je déclare avoir pris connaissance que l'absence de régularisation de ma situation dans le délai imparti aura pour conséquence l'interdiction de me présenter en cours et aux examens et peut conduire à l'annulation de mon inscription.

** Il n'y a qu'une seule réduction des droits pour fratrie possible quel que soit le nombre de frères et sœurs inscrits dans l'enseignement supérieur*

Date:

Signature :